

## APPEL À PROJETS

### Reconduction du dispositif **StudioD Emergence**

Paris, le 14 avril 2025

L'Atelier de Paris / Centre de développement chorégraphique national et la Caisse des Dépôts ont le plaisir de vous annoncer le renouvellement du dispositif StudioD Emergence, pour une durée de 3 années, de 2025 à 2027.

Après une année pilote en 2024, où 23 lieux partenaires engagés pour soutenir la relève chorégraphique ont accueilli 29 compagnies émergentes pour 40 semaines de travail sur les plateaux ou dans les studios de danse,

Aujourd'hui, un nouvel appel à projets est ouvert pour le deuxième semestre 2025, réunissant :

**30 lieux partenaires  
pour 60 semaines de mise à disposition  
au profit de 40 à 45 compagnies**

Pour plus d'informations sur le dispositif : <https://www.studiod-danse.fr/emergence-printemps-2025>

#### **Le calendrier de l'appel à projets 2025 :**

Mardi 15 avril – lundi 5 mai : période de candidature pour les compagnies  
Mardi 6 mai – vendredi 23 mai : période de présélection des dossiers par les lieux  
Mardi 27 mai : annonce des résultats via la plateforme

Période des créneaux proposés par les lieux : **Du 16 juin au 31 décembre 2025**

## Les lieux partenaires :

### → Région Ile-de-France (15)

- Atelier de Paris, Paris
- L'Etoile du Nord, Paris
- Le Regard du Cygne, Paris
- La Ménagerie de verre, Paris
- Le Point Ephémère, Paris
- Cromot, Paris
- Le Carreau du Temple, Paris
- La Ferronnerie-CLAJE, Paris
- Collectif 12, Mantes-la-Jolie (78)
- Théâtre de Corbeil-Essonnes (91)
- L'Amin Théâtre / Théâtre à Grigny (91)
- Théâtre de Vanves, Vanves (92)
- La Chaufferie, Saint-Denis (93)
- Danse Dense, Pantin (93)
- Nouveau Gare au Théâtre, Vitry-sur-Seine (94)

### → Autres Régions et Outre-Mer (15)

- KLAP Maison pour la danse, Marseille
- Centre chorégraphique National de Nantes, Nantes
- Honolulu, Nantes
- Dispositif Récif – Karukera Ballet, Pointe-à-Pitre
- La Pratique, Vatan
- Le Dancing, Val de Reuil
- Théâtre de Cusset, Cusset
- Centre Chorégraphique National d'Orléans, Orléans
- Les Hivernales / CDCN, Avignon
- Espace Pasolini, Valenciennes
- Les SUBS, Lyon
- Lalanbik / CDCN-Océan Indien, La Réunion
- Le Pacifique / CDCN, Grenoble
- Le Gymnase / CDCN, Roubaix
- La Manufacture / CDCN, Bordeaux

## Contexte

Parmi les compagnies chorégraphiques, les compagnies émergentes sont celles qui ont le plus de difficultés à accéder à des espaces de travail – et en particulier à des plateaux de théâtre équipés techniquement pour finaliser leur création. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, s'est amplifiée depuis l'effondrement des disponibilités pour l'activité des lieux.

Face à cette situation, le dispositif « StudioD Emergence » propose d'aider les compagnies émergentes, qui sont déjà en phase de production de leur projet, à faire face aux difficultés qu'elles rencontrent pour trouver des espaces de travail pour leur création, en répondant spécifiquement à ce besoin.

## Quelles compagnies ?

Les compagnies dites « émergentes » éligibles à ce dispositif sont celles ayant à leur actif **un maximum de 5 créations produites**. L'objectif du dispositif étant de soutenir des compagnies ayant déjà une production en cours, celles-ci devront justifier d'au moins **un coproducteur et d'une date de diffusion confirmée**.

## Quels lieux partenaires ?

Des lieux engagés dans le soutien à l'émergence chorégraphique en France seront soutenus par l'Atelier de Paris / CDCN grâce au mécénat de la Caisse des Dépôts pour mettre à disposition leur(s) studio(s) de danse ou leur(s) plateau(x) de théâtre. Dans ce dernier cas, le soutien du mécénat de la Caisse des Dépôts pourra permettre une prise en charge de tout ou partie de l'emploi technique supplémentaire.

Tous types de lieux engagés pour l'émergence chorégraphique à travers leur projet de programmation, de résidence ou d'accompagnement des équipes artistiques sont éligibles : centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique nationaux, scènes conventionnées d'intérêt national art et création pour la danse, ateliers de fabrique artistique, lieux indépendants...

## StudioD Emergence : un dispositif de la plateforme StudioD

Le dispositif « StudioD Emergence » s'ancre sur la plateforme StudioD : outil numérique facilitant la recherche et la mise à disposition gratuite de studios de danse créé en juin 2020.

En effet, la plateforme permet une gestion des demandes au plus près des besoins des compagnies et une gestion simplifiée côté lieux.

Les compagnies formulent des vœux sur la plateforme qui sont associés à des lieux et des créneaux. Les vœux seront examinés par les lieux qui opéreront leur sélection. Chaque compagnie peut formuler jusqu'à 4 vœux/créneaux dans les lieux partenaires.

Un vœu correspond à une période de travail de 5 jours dans un espace de travail d'un lieu partenaire. Avant d'effectuer leurs choix, les compagnies peuvent consulter les caractéristiques de chaque lieu en cliquant sur la fiche descriptive pour identifier le(s) lieu(x) correspondant à leurs besoins, techniques ou d'espaces.

### **A propos de StudioD**

StudioD est une plateforme de mise en relation gratuite entre des compagnies professionnelles à la recherche d'espaces pour leur travail de répétition, de recherche ou de création. C'est un outil numérique collaboratif qui se développe grâce à la participation des lieux et des compagnies.

**StudioD Emergence** est un dispositif qui reçoit le soutien du mécénat de la Caisse des Dépôts et permet à des lieux partenaires de la plateforme d'accueillir des compagnies émergentes. Un premier appel à projet a été lancé au printemps 2024. Plus d'informations sur <https://www.studioid-danse.fr>

### **À propos du groupe Caisse des Dépôts :**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

En écho à sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie une politique de mécénat dans trois domaines : la musique classique, la danse et l'architecture & paysage. Chaque année, plus de 6M€ de soutien sont ainsi octroyés à près de 500 projets sur l'ensemble du territoire français. Dans le domaine de la danse, son action permet de soutenir des compagnies chorégraphiques émergentes et des dispositifs de professionnalisation, et de sensibiliser de nouveaux publics. Plus d'informations sur <https://www.caissedesdepots.fr/mecenat/danse>

[caissedesdepots.fr](https://caissedesdepots.fr) 

### **À propos de l'Atelier de Paris / CDCN**

L'Atelier de Paris est un Centre de développement chorégraphique national au service de l'art et de la communauté chorégraphique situé à la Cartoucherie dans le bois de Vincennes (Paris 12e). Il conjugue ses missions de soutien à la création et à la diffusion à travers 4 temps forts rythmant sa saison : un week-end de rentrée, un automne en création(s), puis deux festivals - PULSE (pour l'enfance et la jeunesse) et JUNE EVENTS. Il développe un large programme d'action et d'éducation artistique et culturelle ainsi qu'une offre de formation professionnelle. Plus d'informations sur [www.atelierdeparis.org](http://www.atelierdeparis.org)

### **Contact projet :**

Conception, développement et portage : Atelier de Paris / CDCN  
Antoine COLNOT / [a.colnot@atelierdeparis.org](mailto:a.colnot@atelierdeparis.org)

Le dispositif StudioD Emergence reçoit le soutien du mécénat la Caisse des Dépôts.



StudioD, plateforme solidaire de mise à disposition de studios de danse a été conçue par l'Atelier de Paris / CDCN au printemps 2020 avec le soutien de :



Lieux partenaires :

